

Genappe, un site ornithologique majeur à sauver !

Patrick van Laethem

Avec plus de 200 espèces d'oiseaux observées depuis 1990, les décanteurs de Genappe sont un des sites ornithologiques majeurs en Wallonie

La sucrerie de Genappe a généré une grande diversité d'habitats, propice à une grande diversité d'oiseaux... Mais l'activité industrielle a pris fin il y a 4 ans et le récent rachat du site par la Région wallonne pose de nombreuses questions...

Une grande diversité d'habitats

La sucrerie de Genappe, fermée depuis la fin de l'année 2003, était constituée de 26 ha de zone industrielle, 16 ha de zone verte et 45 ha de bassins de décantation, dont 20 ha situés en zone agricole. L'accès ayant toujours été limité, cette sucrerie située à une vingtaine de kilomètres au sud de Bruxelles est moins connue du public naturaliste que les sites du même type situés à Éghezée-Longchamps ou Hollogne-sur-Geer (cf. *le magazine couleurs nature* n° 20), alors que la richesse de son avifaune est tout aussi importante.

Cette richesse est due à la grande diversité d'habitats que l'action de l'homme, directe ou indirecte, y a créés : une douzaine de plans d'eau dont certains relativement vastes, des vasières plus ou moins exondées, un marais entouré de roseaux, de massettes et de carex, un bois de feuillus, des haies et des taillis, des talus sableux (qui ont accueilli l'hirondelle de rivage jusqu'en 2001). La

localisation du site entre une grande plaine agricole largement ouverte et la vallée de la Dyle contribue aussi à y attirer de nombreux oiseaux, tout particulièrement en périodes de migration.

...et donc d'oiseaux

Depuis 1990, plus de 200 espèces d'oiseaux ont été observées sur le site des décanteurs de Genappe, soit presque 60 % de l'avifaune wallonne des deux derniers siècles et autant qu'à Virelles par exemple. Parmi celles-ci, plusieurs espèces rares et vulnérables en Belgique y nichent régulièrement (tadorne de Belon, râle d'eau, petit gravelot, martin-pêcheur...).

Tous les canards de surface et les principaux fuligules peuvent être observés sur le site en hiver ou lors des migrations, avec des effectifs parfois très élevés.

Grâce aux vasières, le site est particulièrement attractif pour les petits échassiers, ou limicoles. Certes, des espèces

comme l'avocette élégante, la barge à queue noire et certains bécasseaux, suite à l'assèchement de plusieurs grands bassins, n'ont plus été observés ces dernières années. Cependant, les principales espèces de chevaliers, le combattant varié, la bécassine des marais et le bécasseau cocorli ont encore fait halte à Genappe lors des migrations printanières et automnales en 2007.

...mais aussi d'insectes

Le site présente aussi un intérêt entomologique non négligeable avec une vingtaine d'espèces de libellules et autant de papillons diurnes qui y ont été recensées, dont plusieurs sont rares ou menacées en Wallonie : agrion nain et orthétrum bleuisant par exemple parmi les premières ou le collier de corail parmi les seconds.

Toutes les espèces de canards de surface, dont le canard souchet, sont visibles à Genappe en hiver ou lors des migrations.



© Dimitri Crickillon



© Rudi Dujardin

Orthétrum bleuisant

Chevalier aboyeur



© Dimitri Crickillon

Selon le Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois du Ministère de la Région wallonne, « le site de Genappe est d'une importance majeure pour la migration et l'hivernage des limicoles en Wallonie »



Chevalier guignette

© Dimitri Crickillon

À la croisée des chemins

La Région wallonne est devenue propriétaire de la sucrerie de Genappe le 20 septembre 2007, débloquant la somme de 5 millions d'euros pour son acquisition. À cette occasion, le Ministre Antoine, qui pilote la réaffectation du site, indiqua que la zone accueillerait à terme « des activités économiques, du logement et des espaces verts ».

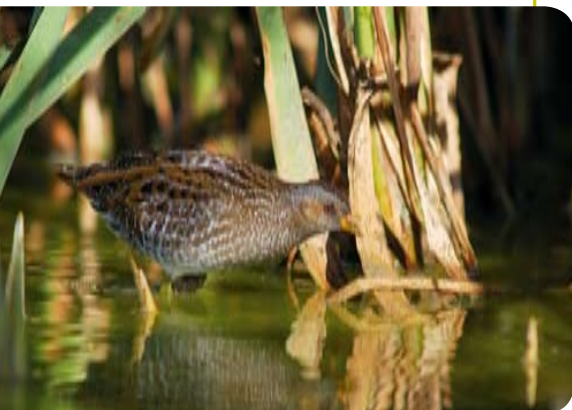
Qu'entendait le Ministre par « espace vert » ? Quelles seraient les surfaces respectives des différentes affectations ? Autant de questions sans réponses à l'époque; l'incertitude était d'autant plus importante que la Région wallonne peut désormais déroger au plan de secteur grâce aux simplifications administratives adoptées dans le cadre du plan Marshall.

Récemment, des ornithologues et deux associations locales, Environnement-Dyle et Les Amis de Bousval, ont uni

Genappe fait partie des rares sites de Wallonie où niche le tadorne de Belon.



Espèce rare et difficile à observer, la marouette ponctuée affectionne les petites plages bordées de roseaux



Genappe fait partie de la poignée de sites wallons où niche régulièrement la mouette rieuse.



Durant la mauvaise saison, les effectifs de la sarcelle d'hiver à Genappe dépassent les 200 individus, soit 10% des hivernants wallons pour cette espèce.

leurs efforts pour défendre la mise en réserve naturelle de la totalité des bassins de décantation et du marais. Un rapport a été envoyé aux Ministres Demotte, Antoine et Lutgen, ainsi qu'aux administrations concernées (Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement, Direction Générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine), soutenant non seulement la sauvegarde des bassins mais aussi une réaffectation du site qui intègre les dimensions économique, sociale, urbanistique et environnementale dans un projet de développement durable qui soit exemplaire en Wallonie.

Notre groupe a été convié à la première réunion du comité de concertation

constitué pour recueillir l'analyse et les attentes de chacun des acteurs de la reconversion du site de Genappe. Le Ministre de l'Environnement, Benoît Lutgen, via un membre de son cabinet, y a émis le souhait de créer une réserve naturelle domaniale gérée par la Division de la Nature et des Forêts. C'est évidemment un excellent point de départ. Les discussions ne font toutefois que commencer et une incertitude plane encore sur l'étendue finale de cette réserve.

Pour en savoir plus :

www.natagora.be/23

Philippe Hermand : tél. 010/61 40 48